

Versailles – Démocratie locale :

Agir pour toujours mieux associer les citoyens

Depuis sa création, Essor de Versailles s'est toujours préoccupée de la qualité et de la fécondité de la démocratie locale sous toutes ses formes en analysant les pratiques et en faisant des propositions. Le sujet sera toujours d'actualité.

L'élection de l'équipe municipale, et à travers elle du maire, reste bien sûr l'acte central de la démocratie, mais celle-ci ne peut pas se manifester seulement tous les 6 ans. De plus aujourd'hui, les minorités ne sont pas représentées au Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (contrairement à la Communauté des Coteaux de Seine dont font partie La Celle St-Cloud et Bougival qui rejoindront VGP) mais ce sera la loi lors des prochaines municipales en 2014.

En dehors des élections municipales, pour les citoyens (et leurs associations), la démocratie locale peut s'exprimer à travers :

- les conseils de quartier en premier lieu, rendus obligatoires par la loi démocratie de proximité,
- les commissions ou groupes ad hoc,
- les concertations autour des grands projets et les enquêtes publiques qui suivent,
- les échanges directs avec l'équipe municipale et les autres décideurs (Conseil général, Versailles Grand Parc ou plus loin l'Etablissement Public du Plateau de Saclay...).

Dans tous les cas, le dernier mot revient légitimement aux détenteurs de la légitimité politique.

Le problème et l'ambition consistent à faire en sorte que ces lieux et ces moments ne soient pas là que pour servir de canaux à l'information descendante, et qu'ils soient a minima de vrais lieux d'échange et mieux des lieux de proposition et de participation **voire encore mieux d'élaboration en commun**. Pour faire un parallèle, les pouvoirs du Parlement européen ont été petit à petit accrus à l'occasion des nombreux traités qui se sont succédé. On est passé de la procédure de consultation par le Conseil des ministres à la procédure de coopération puis à la procédure de codécision où les deux institutions qui élaborent les décisions sont désormais à égalité.

Quel bilan rapide aujourd'hui ?

- La Commission des circulations douces, dont Essor de Versailles a obtenu le maintien en 2008, fonctionne correctement : il y a de nombreux impératifs techniques mais les orientations sont en général partagées.
- Les récentes concertations et enquêtes publiques (PLU, pôle multimodal d'échange des Chantiers, Secteur sauvegardé, Plan local de déplacements...) ont pâti d'un calendrier trop tendu et d'une information insuffisante, parfois d'une organisation durant des vacances : dans ces démarches, on sait parfaitement qu'il y a « du retard à l'allumage » du côté du citoyen qui n'est pas toujours informé à temps, qui met du temps à cerner le sujet à travers des documents de plus en plus épais et techniques, et qui doit être disponible aux heures de consultation et de réunions publiques.

On pourrait faire deux suggestions :

- **une meilleure information lancée suffisamment à l'avance**
- **une publication systématique sur internet** de toute la documentation (en la segmentant pour éviter des difficultés de consultation de fichiers trop lourds, souvent à cause de présentations inutilement sophistiquées).
- En ce qui concerne les échanges directs avec les élus, il n'y a guère de problème et les élus s'y prêtent avec facilité.

- Quant aux conseils de quartier, la municipalité considère qu'ils constituent l'organe normal et unique de la concertation courante. Dans un numéro précédent, nous avons fait une analyse des conseils de quartier qui avait pu soulever quelques réactions. **Le fonctionnement des conseils – sans oublier leurs commissions internes – est bien variable d'un quartier à l'autre** et c'était le message d'alors. Bien entendu cela tient à la personnalité, à la compétence, à la disponibilité, à l'engagement, à l'expérience des participants de tout bord (présidence bien sûr mais aussi membres individuels et associations). Pas de palmarès ici. Nous avons suggéré des échanges entre conseils pour diffuser les meilleures pratiques (certaines réunions communes se font) voire un forum annuel. Tous les moyens pour améliorer les choses et éviter l'usure du temps sont bons.

Signalons l'expérience en cours dans le quartier St-Louis où un groupe de membres et de leurs associations ont proposé une démarche de réaménagement du quartier qui leur semble manquer de la vitalité qu'on rencontre ailleurs (fermetures de commerces, absence de lieu central convivial notamment). Avec un peu de difficulté au début, une démarche commune avec la mairie se dessine à une échelle qui dépasse la rue ou la place. Nous souhaitons qu'elle aille à son terme.

- Autre démarche citoyenne, celle des associations locales de solidarité internationale, lancée par Essor de Versailles début 2009 et qui a abouti, après maints efforts, à une réunion en mairie fin 2010 puis, à leur initiative, à une semaine de la solidarité fin 2011 à la maison de quartier de Porchefontaine. Les associations attendent des suites fécondes.

Il faut cultiver sans relâche le vaste champ d'informations réciproques, d'échanges, de partages, de proposition et de travail en commun... éventuellement en multipliant la surface de ce champ. La démocratie locale sert aussi bien les citoyens que les élus dans l'orientation de la gestion de la Ville (la « polis » en grec) au sens noble du mot « politique ».

Extrait de la revue de janvier 2012 - Association Essor de Versailles – <http://www.essor-de-versailles.fr>